



PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE HARRICANA
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
CENTRE DE FORMATION HARRICANA

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE SPÉCIALE DU
20 juin 2018

Assemblée *spéciale* du conseil d'établissement du Centre de formation Harricana tenue dans l'établissement le vingt juin deux mille dix-huit.

PRÉSENCES

M^{mes} Jocelyne Angers
Micheline Lecomte
Sylvie Nadon

MM. Robert Cloutier président
Félix Labrecque
Rock Pelletier

Aussi présents :

M Robert St-Onge directeur

ABSENCES

MM. André Tessier sociocommunautaire
Marc Désilets conseil des commissaires
Yvan Sayeur

MOT DE BIENVENUE

Le quorum est atteint. Monsieur Cloutier président, souhaite la bienvenue à tous à cette rencontre spéciale du conseil d'établissement.

LECTURE ET APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR CE-2018-06-20

CE-373-18 M. Cloutier fait ensuite la lecture de l'ordre du jour.

IL EST RÉSOLU, sur proposition de Mme Micheline Lecomte, secondée par Mme Jocelyne Angers;



2

D'accepter l'ordre du jour tel quel.

ACCEPTÉ.

**PRÉSENTATION –
DU PVER – PLAN
D'ENGAGEMENT
VERS LA RÉUSSITE
2018-2022**

Monsieur St-Onge explique que, suite au sondage effectué l'an dernier, la commission scolaire présente le PVER – Plan d'engagement vers la réussite. Ce nouveau plan d'engagement viendra remplacer l'ancienne convention de gestion.

Il remet le document à tous et fait la présentation du sommaire décisionnel/document de consultation.

Plusieurs échanges ont lieu tout au long de la présentation. M. St-Onge invite les membres à lire le document de consultation qui leur a été remis s'ils désirent plus d'informations. Si les membres veulent apporter leurs commentaires, ils peuvent les faire parvenir à Sylvie Nadon par courriel.

**LEVÉE DE
L'ASSEMBLÉE**

CE-374-17
Angers;

Il est proposé par M. St-Onge appuyé de Mme Jocelyne

QUE l'assemblée soit levée. Il est 17 h 05.

ADOPTÉ.

La secrétaire,

Sylvie Nadon

Le président,

Robert Cloutier